Image not found or type unknown

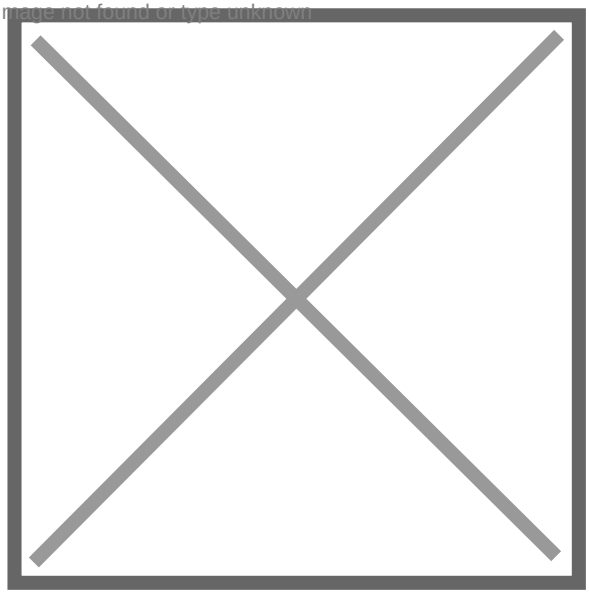

mon auto-ecole me mène en bateau !!!

Par **vendrell**, le **12/01/2010** à **18:02**

Bonjour,

je suis inscrite dans une auto-école (auto-école permis plus a Vénissieux 69200), depuis 2 ans et demi. Lorsque je suis arrivé j'avais déjà obtenu l'examen du code. En 2ans et demi, cette école m'as proposer seulement 2 fois de passer l'examen de conduite, (malheureusement je l'ais raté). Aujourd'hui cela fait un an que j'attends une nouvelle date... Un an qu'ils me répondent "oui madame nous en auront une le mois prochain"; un an que je prend des heures de conduite à 39 euros, pour ne pas perdre la main... et toujours rien... mon code ne va bientôt plus être valide. Quel recourt juridique existe t-il contre ces auto-école peu scrupuleuse ?

Dans l'attente de votre réponse, Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma requête...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés